

Bloc 3 - CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROSYSTEME

Atteindre les objectifs de production en prenant en compte l'évolution des politiques agricoles et de la réglementation



La conduite d'un système de production animal et/ou végétal, quelles que soient les productions, les systèmes et les pratiques mis en œuvre, consiste à combiner les ressources que sont les principes, les raisonnements, les techniques et pratiques agronomiques et zootechniques, en lien avec le fonctionnement des agroécosystèmes. Elle consiste également à réaliser les opérations propres à chaque production

Durée en centre: 6 semaines 210 h

- Positionnement
- Activités d'apprentissage (multi-modalités)
- Analyse activités en entreprise
- Préparation à la certification
- Certification
- Accompagnement par un référent

Durée en entreprise: 10 semaines 350h

- Découverte, Observation
- Recueil de données , Analyse
- Mise en situation professionnelle
- Activités professionnelles
- Tutorat

Objectifs

L'agroécologie est vue comme un ensemble de pratiques agricoles qui permettent de préserver les ressources, de réduire l'érosion et le travail du sol, d'augmenter la fertilité des sols, d'accroître la biodiversité fonctionnelle, de favoriser la diversité génétique, d'accroître l'autonomie du troupeau et de valoriser les coproduits. La conduite d'une entreprise agricole dans une perspective agroécologique suppose la prise en compte des trois dimensions: la performance économique, le respect de l'environnement et le développement humain.

- Choisir ses techniques culturales pour préserver et améliorer la fertilité des sols
- Concevoir son calendrier de production
- Concevoir ou proposer un changement technique pour améliorer la conduite du système de production
- Maîtriser les techniques de production

Ce bloc est un des 7 blocs de compétences du BPREA



Atteindre les objectifs de production en prenant en compte l'évolution des politiques agricoles et de la réglementation



Programme

M31 : Choisir ses techniques culturales pour préserver et améliorer la fertilité des sols (32h)

- Réaliser un diagnostic de l'état des sols
- Choisir des techniques culturales favorables à la préservation des sols et de l'écosystème
- Valoriser les effluents d'élevage et les déchets végétaux

M32 : Concevoir son calendrier de production (96h)

- Définir ses objectifs de production
- Définir son assolement et ses rotations
- Choisir ses moyens de production
- Conduire ses cultures et/ou son troupeau
- Assurer le maintien de la santé de ses productions

M33 : Concevoir ou proposer un changement technique pour améliorer la conduite du système de production (32h)

- Analyser la performance technique de son système
- Justifier ses changements techniques
- Décrire le processus de changement
- Analyser les impacts technico-économiques de ses changements

M34 : Maîtriser ses techniques de production (32h)

- Acquérir les gestes pratiques relatifs aux productions choisies
- Travailler en sécurité

Positionnement – Accompagnement – Certification 18 H

En fonction des résultats au positionnement le parcours peut être réduit et/ou l'accès à la certification direct

Modalités d'évaluation

- Un oral + entretien d'évaluation
- Une pratique + entretien d'évaluation

La réussite à la certification permet la délivrance d'une attestation d'acquisition du bloc de compétence

Pré Requis

Maîtrise des pré requis
(maths, informatique,
biologie, communication)

Bloc 1 validé
ou en cours de validation

Démarche pédagogique

- Alternance
- Travaux pratiques sur l'exploitation de l'EPL
- Séminaire
- Étude de cas en groupe

Financements

- CPF (Compte personnel de formation)
- Pro-A
- PBF (Programme Bretagne Formation)